

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2017

Convocation du 10 Août 2017

Présents/MM. /MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/CAVET Carole/
DEHESTRU Jérôme/ / GEROUDET Francis/ VANSCHEEUWYCK Marie-Ange /
Absents excusés : Mr DEHESTRU Marc/ BAUD Mickaël/
Absent :BERNARD DE DOMPSURE Alix/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- PREND CONNAISSANCE DE L'ATTRIBUTION DES DROITS DE MUTATION POUR 2017.
- DECIDE D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 180.00 € AU CENTRE DE LOISIRS « LA RUCHE ».
- RENOUELLE LE CONTRAT DE LOCATION DE L'APPARTEMENT « LE CROTTET » AVEC MME MUFFAT RACHEL POUR UNE ANNEE.
- ETUDIE UNE SOLUTION POUR LE PASSAGE DE LA CANALISATION D'ASSAINISSEMENT SUITE AU REFUS DE MME BERNAS DE VENDRE SA PARCELLE.
- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :
 - ☞ P.C. CHABLAIS HABITAT / EN ATTENTE REPOSE CCHC SUITE AU DEPOT DES PIECES COMPLEMENTAIRES
 - ☞ D.P. GEROUDET NOEL / SANS OPPOSITION
- EST INFORME DU REJET, PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF, DE LA REQUETE DE L'ADPEPS CONTRE LE PERMIS DE CONSTRUIRE DE MR OLESEN ET DU DEPOT DE LA REQUETE AUPRES DE LA COUR D'APPEL DE LYON.
- PREND CONNAISSANCE DES BORNAGES DE LA ROUTE DU CHAZY ET DE LA ROUTE DU BOIS A BATARD.
- EST INFORME DE L'AVANCEMENT DES DIVERS TRAVAUX EN COURS.

- EST INFORME DU RETOUR A LA SEMAINE DES 4 JOURS POUR L'ECOLE.
- REFUSE LA DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE POUR NAOLIE MICHAUD.
- DECIDE D'ACCORDER 1 500.00 € DE CREDITS SCOLAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018.
- VALIDE LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE.
- EXAMINE PLUSIEURS DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 31 Août 2017

Le Maire,
MUFFAT Sophie

